

# AVIVO

## INFORMATION

### PRINTEMPS 2017

Périodique trimestriel de l'Association suisse de défense et de détente des retraités  
Edité par le canton de Neuchâtel  
Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel

Le Val-de-Travers  
Le Chapeau de Napoléon



La Chaux-de-Fonds  
La Grande Fontaine

Le Musée d'Horlogerie



Neuchâtel - La poste



Le Locle  
Le Col des Roches



## Coût de la santé

### Des autorités fédérales soumises aux caisses-maladie

Chaque année, les primes de l'assurance-maladie augmentent. L'évolution des coûts de la santé a un effet très important sur le budget des assurés, en particulier des plus modestes, et des cantons dont les subsides représentent une part toujours plus lourde de leur budget.

Sur les 200 conseillers nationaux, 106 (tous de droite) sont liés aux caisses-maladie ou aux cliniques privées. Ils défendent les intérêts des lobbies qui les rémunèrent plutôt que les intérêts des assurés. Mais il y a encore mieux: les nouveaux présidents du Conseil national et du Conseil des Etats, Jurg Stahl (UDC) et Ivo Bischofberger (PDC) sont salariés par le Groupe Mutuel. Tous deux siègent par ailleurs en commission de santé!

Le Conseil national vient d'adopter une motion de la droite demandant que la franchise minimale de l'assurance-maladie obligatoire soit régulièrement indexée aux coûts de la LAMal. Raison invoquée: rendre les assurés beaucoup plus conscients des coûts qu'ils génèrent et les responsabiliser. C'est là une injure à l'égard de tous les malades qui font très attention mais que leur pathologie (diabète, hypertension par exemple) oblige à consommer des médicaments très onéreux. Le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard résume bien la situation: *«Reporter sur le patient un peu plus les coûts ne ralentira pas la hausse des primes. Ce raisonnement ne tient pas la route».*

A propos du coût de la santé, qui se répercute directement sur l'augmentation des primes de l'assurance-maladie, l'AVIVO partage entièrement les propositions de Stefan Meierhans, Monsieur «Prix». Si on suivait ses recommandations, si on réduisait les marges indécentes de l'industrie pharmaceutique et si on centralisait un peu mieux les appareils coûteux, les primes pourraient être contenues. Au lieu de râler à chaque augmentation, les assurés devraient soutenir des propositions qui vont dans le sens de leurs intérêts.

Comité suisse de l'AVIVO

### Assemblée des délégués des sections neuchâteloises

Elle aura lieu le lundi 10 avril 2017, à 14h30, à la Brasserie de la Fontaine (salle du 1<sup>er</sup> étage), Léopold-Robert 17, La Chaux-de-Fonds. Rappelons que chaque section, en plus des membres du comité cantonal, a droit à 5 délégués.

## Billet du président

# L'AVIVO est indépendante des partis politiques

L'AVIVO a décidé d'adhérer au comité anti-austérité car la diminution des subventions dans différents domaines (social, hospitalier et transports notamment) concerne directement les intérêts de ses membres. De même, nous avons rejoint le comité unitaire qui a soutenu l'initiative AVSplus.

On m'a fait remarquer que l'AVIVO était apolitique et qu'elle se rangeait systématiquement du côté des partis de gauche et des syndicats. C'est vrai mais, selon l'article 3 de nos statuts, l'AVIVO n'est pas apolitique. Elle est en réalité «*indépendante des partis politiques et des mouvements religieux*». Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas collaborer avec les partis politiques qui défendent les mêmes idées que nous sur tel ou tel sujet, qu'ils soient de droite ou de gauche. Nous devons cependant veiller à ce que nos revendications concernent uniquement les objets qui sont liés à nos buts.

Nous avons récemment soumis un questionnaire aux membres du comité cantonal pour leur demander dans quels domaines l'AVIVO devrait œuvrer. La majorité d'entre-eux ont répondu (dans l'ordre des priorités):

- augmentation des rentes de l'AVS
- augmentation des prestations complémentaires
- développement des solutions pour accueillir les personnes âgées (logements adaptés)
- présence de personnes âgées dans les commissions qui les concernent
- défense des locataires (baisse des loyers à la suite de la baisse du taux hypothécaire de référence)
- lutte contre la hausse des primes de l'assurance-maladie
- maintien de structures de soins hospitaliers proches des patients et de leur famille
- amélioration des transports publics (horaire et confort).

Nous veillerons à travailler pour améliorer les conditions matérielles et de dignité des personnes âgées. Nous sommes une association de défense des retraités et non un club des loisirs (pour lequel nous avons d'ailleurs le plus profond respect). Pour être efficace, nous devons collaborer avec tous ceux qui partagent nos préoccupations. Les élections cantonales se profilant à l'horizon, nous allons prendre contact avec les partis politiques neuchâtelois. Nous verrons alors qui soutient les revendications énumérées ci-dessus.

Rémy Cosandey

## **Que sont les Prestations Complémentaires ...**

La loi sur les prestations complémentaires est entrée en vigueur il y a exactement 50 ans, le 1<sup>er</sup> janvier 1966. L'idée était d'assurer un revenu minimum régulier aux bénéficiaires d'une rente AVS ou AI, sachant que le niveau des rentes était alors inférieur au seuil du minimum vital. Initialement conçues comme une solution transitoire, les prestations complémentaires sont devenues un domaine de prestations à part entière, dont la place au sein du système de sécurité sociale a été pérennisée depuis son inscription dans la Constitution fédérale en 2008. La nouvelle loi sur les PC est entrée en vigueur la même année. Financées par les pouvoirs publics, les PC constituent, avec l'AVS et l'AI, le premier des trois piliers du système de prévoyance vieillesse, survivants et invalidité tel que le conçoit la Constitution fédérale. Elles garantissent le minimum vital et ne doivent pas être confondue avec de l'aide sociale.

Pour faire valoir le droit aux prestations complémentaires, la personne doit en faire la demande auprès de l'Agence AVS-AI, sise Rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel ou auprès du Guichet social régional de sa commune de domicile. A Neuchâtel, la personne sera reçue lors d'un entretien durant lequel sa situation financière et personnelle sera étudiée de manière bienveillante et discrète sur la base des documents dont elle aura dû préalablement se munir. Il s'agit ici de vérifier si un droit aux prestations complémentaires peut s'ouvrir. Cet entretien a uniquement pour but de voir dans quelle mesure une aide peut être apportée à une personne se trouvant dans une situation financière précaire. Une fois le dossier constitué, la demande est transmise à la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, organe compétent pour rendre une décision en la matière. Lorsqu'un droit aux prestations complémentaires s'ouvre, en sus d'un versement mensuel, le bénéficiaire a droit à la prise en charge des primes de l'assurance-maladie de base (LAMal) jusqu'à concurrence du subside maximum octroyé par l'Etat de Neuchâtel, ainsi qu'aux remboursements de la franchise et des quotes-parts (10%), des frais dentaires, ainsi que certains autres frais comme de l'aide au ménage, certains frais de transports ainsi que l'exonération de la redevance radio-TV (Billag). Les prestations complémentaires sont un droit qui constitue le premier pilier du système de prévoyance vieillesse au même titre que l'AVS et l'AI.

Pierre-Yves Chaignat  
Responsable de l'agence  
AVS-AI Neuchâtel

Rose-Marie Jacot  
Présidente AVIVO  
Section Neuchâtel et environs



**Section de Neuchâtel et environs**  
**Assemblée générale**  
**Jeudi 16 mars 2017 à 15h**  
**Restaurant le Romarin**



Maladière 62 - 2000 Neuchâtel - Bus N° 101 - Arrêt Microcity

**Ordre du jour:**

1. Bienvenue et liste de présences
2. Procès-verbal de l'assemblée du jeudi 17 mars 2016  
- copies à disposition à l'entrée
3. Rapport d'activités
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Rapport de la permanence
7. Rapport des activités loisirs
8. Discussions, adoption des rapports
9. Budget et activités 2017
10. Démissions - admissions
11. Divers



***Cette première partie sera suivie d'une  
conférence sur la « dépression chez les personnes âgées »  
par le Dr. James Renard, psychiatre.***

Au cours de notre séance, il sera offert à chacun un thé, café, bière ou eau minérale avec un sandwich.

**Inscriptions au plus tard le 10 mars 2017 chez:**

Daniel Conti - Moulins 7 - 2072 St-Blaise Tél: 032 725 14 28 ou  
daniel.conti@bluewin.ch



-----  
**Inscriptions pour l'assemblée générale du 16 mars 2017**

Nom, prénom(s):.....

Nom, prénom(s):.....

Nom, prénom(s):.....



**Section de Neuchâtel et environs**  
**3<sup>ème</sup> match aux cartes**



Le match est individuel, le règlement complet sera remis sur place

**Vendredi 24 février 2017**

**Au restaurant Le Romarin**

Rue de la Maladière 62, 2000 Neuchâtel

Bus N° 101, Arrêt Microcity

**Frs. 20.- par personne, à payer sur place**

**Nombreux lots**



Inscription au plus tard le 17 février 2017

chez

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St.-Blaise

ou [daniel.conti@bluewin.ch](mailto:daniel.conti@bluewin.ch)

ou tél: 032 725 14 28

**Inscription pour le match aux cartes du 24 février 2017**

Nom, prénom:.....

Nom, prénom:.....

Nom, prénom:.....

***Cinédolcevitá Rappel Rappel Rappel***

*Tous les premiers mardis du mois à 14h00 au cinéma <les Arcades>.*

*Frs.12.- la séance. Pour les membres de l'AVIVO, café / thé et discussions après le film chez Max et Meuron. Pas d'inscription, venez nombreux !!*

07.02.2017 **WADJDA**, de Hirokazu Koreeda Japonais s/titré FR

07.03.2017 **Les Choristes**, de Christophe Barratier Français

04.04.2017 **Minuit à Paris**, de Woody Allen Anglais s/titré FR



Section de Neuchâtel et environs  
**Le Laténium**



Une sortie d'une demi-journée avec un retour en arrière de 50'000 ans.  
 Visite guidée du plus grand musée archéologique de Suisse.

**Vendredi 21 avril 2017**

**Rendez-vous à l'entrée du musée à 13h45**

Depuis Neuchâtel, prendre le bus 101 direction Marin

Arrêt « Laténium »

Visite guidée de 14h00 à 15h00

goûter au restaurant du musée à 16h00

**Frs. 25.– par personne à payer sur place**

**Inscription au plus tard le 14 avril 2017 chez:**

Daniel Conti, Moulins 7 - 2072 St.-Blaise

ou [daniel.conti@bluewin.ch](mailto:daniel.conti@bluewin.ch)

ou tél: 032 725 14 28



**Inscription pour la visite du Laténium le 21 avril 2017**

Nom, Prénom:.....

Nom, Prénom:.....

Nom, Prénom:.....



**VOYAGES FAVRE**

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61  
[voyages.favre@bluewin.ch](mailto:voyages.favre@bluewin.ch) // [www.voyagesfavre.ch](http://www.voyagesfavre.ch)

*Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.*



## Section La Chaux-de-Fonds

### Rappel de diverses activités 2017



L'atelier informatique continue une fois par mois et se déroule dans une salle du restaurant de l'Union, Rue de la Serre 64 à la Chaux-de-Fonds. Renseignements et inscriptions auprès de T. Gagnebin, tél: 032 920 34 30 ou par e-mail: [tgagnebin@bluewin.ch](mailto:tgagnebin@bluewin.ch)

Nous vous rappelons la session 2017 de Ludesco: 8ème édition du 10 au 12 mars 2017 à la Maison du Peuple, 55h non-stop! (du vendredi 13h00 au dimanche 20h00) et en particulier son **après-midi intergénérationnel** du vendredi

Voir le site: [www.ludesco.ch/festival/ludesco-2017](http://www.ludesco.ch/festival/ludesco-2017)

Dès début janvier 2017



<b>Groupe de transports bénévoles de La Chaux-de-Fonds - Le Locle</b>		Ce service est affilié à : <b>ANSB</b>
	Si vous habitez les montagnes Neuchâteloises La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou environs	Association Neuchâteloise de Services Bénévoles
	⇒ <b>079 / 687 89 32</b> ⇐ de 8h à 12h	2000 Neuchâtel
La permanence téléphonique accueille vos demandes du lundi au vendredi <b>48h à l'avance !!</b>		
<b><u>Vous pouvez faire appel à nous pour :</u></b>		
- vous conduire lors de vos rendez-vous chez <u>le médecin, à l'hôpital ou autres.</u> - soutenir une personne âgée qui ne peut <u>plus sortir seule.</u>		
<u>Une participation financière est demandée pour couvrir les frais de transports.</u>		
<b><u>Nous recherchons également des bénévoles !!</u></b> Les personnes qui aimeraient consacrer un peu de leur temps à ce service peuvent s'annoncer au <b>079 / 424 12 79</b>		





## Section La Chaux-de-Fonds

Mercredi 22 février 2017, à 14h30,

à la Maison du Peuple,

rue de la Serre 68, 2<sup>ème</sup> étage, La Chaux-de-Fonds



Le comité de l'AVIVO, section de La Chaux-de-Fonds, a le plaisir d'inviter les membres de la section à **son assemblée générale**:

1. Bienvenue de la présidente.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 février 2016  
Le procès-verbal 2016 peut être obtenu par anticipation auprès du secrétaire - Tél. 032 920 34 30 ou de préférence par e-mail: [tgagnebin@bluewin.ch](mailto:tgagnebin@bluewin.ch).
3. Rapport d'activité.
4. Présentation des comptes.
5. Rapport des vérificateurs de comptes.
6. Nominations statutaires:
  - a) Candidats membres du comité:  
Lucette Aebi, Michèle Balon, Françoise Boschung, Véréne Correa, Thierry Gagnebin, Anne-Marie Genin, Christiane Jeanneret, Josette Müller, Lise-Françoise Petermann.
  - b) Candidate à la présidence:  
Anne-Marie Genin.
  - c) Candidate à la trésorerie:  
Christiane Jeanneret.
  - d) Deux vérificat-eur-trice-s des comptes  
et leurs suppléant-e-s.
7. Divers.
8. Exposé de Madame Monique Jüni: présentation des rencontres Tavolata.
9. Collation.



### Attention:

Il sera possible de s'acquitter de sa cotisation 2017  
dès 13h30 et **jusqu'à 14h20**.

Prière d'apporter son bulletin de versement déjà rempli.

Frs. 15.- minimum par personne.

Tout don supplémentaire sera le bienvenu.



## Section La Chaux-de-Fonds



### Les sorties du vendredi après-midi en 2017

- 07.04.2017 Pour entamer la nouvelle saison dans la bonne humeur, nous irons manger la truite à Champ du Moulin.  
Menu: Salade, un filet de truite, pommes de terre ou riz, dessert : Frs. 26.50
- 05.05.2017 **Champagne: visite de la boulangerie et de la fabrication des flûtes.**
- 25.05.2017 Exceptionnellement le jeudi, tour du Locle en train touristique puis visite guidée de l'Hôtel de Ville
- 07.06.2017 Exceptionnellement le mercredi, visite de la fabrique de produits laitiers d'Estavayer suivie d'un repas offert.  
Rendez-vous à 07h45, départ 08h00 et visite à 09h30
- 04.08.2017 Balade dans le Gor (Seyon), visite des moulins, des forges et de la fabrique d'indiennes: Frs. 5.-
- 25.08.2017 Visite guidée du château de Neuchâtel
- 08.09.2017 Visite du Musée de la Tête de Moine à Bellelay suivie de la visite de l'Abbatiale: Frs. 9.-
- 29.09.2017 Exposition des courges à Gampelen
- 27.10.2017 Visite de la Brasserie des Franches Montagnes (BFM) à Saignelégier. Déplacement en train. Le prix de la visite avec dégustation et accompagnements est de Frs. 30.-

**Inscriptions:** jusqu'à la veille à midi (temps nécessaire pour la réservation des chauffeurs disponibles et des visites guidées) chez:  
Michèle Balon 032 968 22 75 (répondeur).  
Vérène Correa 032 968 54 73 (répondeur).

**Rendez-vous:** à Migros Métropole centre, rez-de-chaussée, rayon des fleurs, à 13h30 et départ en voiture à 13h45, sauf exceptions d'heures mentionnées.

**Les frais de déplacements** se règlent aux chauffeurs de la manière suivante:

En ville	Offert
Dans le canton	Frs. 5.– par personne
Hors canton	Frs. 10.– par personne



## Section du Val-de-Travers Assemblée générale 2017



Date : Vendredi 10 mars 2017  
Lieu : Centre Sportif du Val-de-Travers à Couvet  
Heure : 14h30

### Ordre du jour:

1. Souhails de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 11.03.2016
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la caissière
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Budget
8. Rapport des activités du groupe Loisirs
9. Rapport gym
10. Rapport Informatique
11. Nominations complémentaires
12. Activités de la section
13. Divers

### Partie récréative:



Film « *Secrets du Creux du Van* »



### Important:

La cotisation 2017 de **Frs. 15.- par personne** est à payer d'ici au **30 avril 2017**. Merci de privilégier le paiement par virement postal ou bancaire ou **mieux encore, vous pouvez apporter le bulletin de versement annexé, préalablement rempli dès 13h30 lors de l'assemblée. Notre caissière l'utilisera comme quittance.**

### En annexe vous trouverez:

Des informations relatives à la déclaration d'impôts 2016.

### Rappel:

Tout changement d'état-civil ou d'adresse sont à signaler à la présidente de la section, Madame Margrit Staehli, Gare 14, 2105 Travers. Tél. 032 / 863 16 18.

*Bonne Année !!*

*Votre Comité*



## Section du Val-de-Travers



### Activités pour l'année 2017

15.02.2017	Aide pour remplir les déclarations d'impôts
10.03.2017	Assemblée Générale suivie d'un film
14.06.2017	Course annuelle
01.10.2017	Journée Internationale des personnes âgées
23.11.2017	Conférence publique
14.12.2017	Noël Ensemble avec CORA



#### Toute l'année

Cours d'initiation à l'informatique  
(rens. 032/861 30 61 ou 032/863 14 06)  
Cours de gymnastique douce  
les lundis et mardis (rens. 032/863 26 58)



**hertzeisen-giger**  
*Voyages en autocars à travers l'Europe*

**Tout un monde  
de confort et d'attentions.**

Autocars Hertzeisen SA  
Rte de la Raisse 2  
CH - 2855 GLOVELIER  
[infos@hertzeisen-giger.ch](mailto:infos@hertzeisen-giger.ch)

Autocars Hertzeisen-Giger SA  
Av. Léopold-Robert 114  
CH - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
[www.hertzeisen-giger.ch](http://www.hertzeisen-giger.ch)





**Section du Locle**  
**Assemblée générale**  
**Mercredi 29 mars 2017 à 14h15**  
**Cercle de l'Union au 1<sup>er</sup> étage**  
**M.- A.- Calame 16, Le Locle**



L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2016.
2. Rapport du président.
3. Admissions, démissions et décès.
4. Rapport de caisse du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.
5. Rapport des vérificateurs de comptes et ratification.
6. Nominations du comité :
  - a) président(e)
  - b) vice-président(e)
  - c) caissier(ère)
  - d) autres membres
  - e) deux vérificateurs(trices) de comptes et leurs suppléants(tes).
7. Course de printemps (1 journée).
8. La fête de Noël et de fin d'année.
9. Course d'automne (1/2 journée).
10. Divers.



La partie administrative sera suivie d'un petit match au loto de 10 tours plus un carton, à Frs. 2.- la carte.

La collation traditionnelle mettra fin à cette rencontre à laquelle nous vous invitons à venir nombreux, nombreuses. Il sera possible de procéder au paiement des cotisations lors de l'assemblée générale, ceci afin d'éviter des frais postaux.

**Important:**

ci-joint un bulletin de versement, carte de membre 2017.  
(1 carte par couple – prière d'indiquer vos deux noms).  
Le montant de la cotisation est de Frs. 15.- minimum par personne.  
Veuillez conserver votre récépissé pour le cornet de Noël.

**Votre comité**

**Horizontalement:**

1.- Brutaliser. 2.- Oiseau passeriforme. 3.- Fluide gazeux, Préposition. 4.- Fête musulmane. Faible. 5.- Fleur. Unité monétaire du Japon. Négation. 6.- En matière de. Arbre de la famille des sterculiacées. 7.- Service. Cantine. 8.- Lamelle de champignon. 9.- Reste. Choisi. 10.- Cobalt. A l'état naturel.

**Verticalement:**

1.- Magnésium. Pâleur. 2.- Métal précieux. Content. Interjection. 3.- Pierre calcaire. Chambre de communication. 4.- Titre musulman. Appareil de détection sous-marine. 5.- Aérosol. 6.- Règle. Homme. Europium. 7.- Ers. Division administrative. 8.- Ancienne monnaie. Désavantager. 9.- Fruit originaire d'Amérique. Avant d'être approuvé. 10.- Adverbe. Chute d'eau.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	L	E	S	T	E	R		A
2	G	R	I	M	P	E	R	E	A	U
3			A	I	R		S	A	N	S
4	B	A	I	R	A	M		L	A	S
5	L	I	S		Y	E	N		N	I
6	E	S		A		C	O	L	A	
7	M	E	S	S	E		M	E	S	S
8	I		A	D	N	E	E	S		A
9	R	E	S	I	D	U		E	L	U
10		H		C	O		B	R	U	T

Voici la grille et les gagnants du mot croisé N° 157

- 1<sup>er</sup> prix, un bon de Frs. 40.-, Madame Lucienne Righi, 2074 Marin  
2<sup>ème</sup> prix, un bon de Frs. 20.-, Madame Geneviève Allimann, 2863 Undervelier  
3<sup>ème</sup> prix, un bon de Frs. 10.-, Madame Pierrette Bobillier, 2144 Fleurier

« Être proche, c'est soutenir l'Association suisse de défense des rentiers et préretraités »

 **BCN**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Horizontalement:**

1.- Magicien. 2.- Spécialiste du blason.  
3.- Ardeur. Caesium. 4.- Enveloppe de  
théière. Périodes. 5.- Exprime le doute.  
Dépot. 6.- Élément capital. Lit suspendu.  
Qui désigne aussi bien le mâle que la  
femelle. 8.- Promise. Possessif. 9.- Ga-  
dolinium. Titane. 10.- Disposition. Dé-  
pouillés.

**Verticalement:**

1.- Interjection. Le premier livre. Ecole.  
2.- Pif. Ville du Tarn. 3.- Mangeoire.  
Dignitaire oriental. 4.- Auréole. Cassé.  
5.- Perça. Ordinateur. 6.-Néodyme. Ins-  
trument servant à enfoncer les pavés.  
7.- Habitude. Cordon. 8.- Disperce. Pré-  
fixe. 9.- Note de musique. Vide.  
10.- Roues. Maître du logis.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3	■					■			■	
4		■					■			
5				■		■				■
6					■					
7	■		■							
8								■		
9		■			■	■			■	
10							■			

Envoyez vos réponses à AVIVO - Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel au plus tard le 02.03.2017  
1er prix un bon de Frs. 40.-, 2ème prix un bon de Frs. 20.- et 3ème prix un bon de Frs.10.- seront  
tirés au sort parmi les grilles remplies correctement.  
Bonne chance à toutes et à tous !!

**SOINS A DOMICILE**

VIAD est un groupe d'infirmières  
indépendantes qui accompagne  
les personnes adultes afin de  
permettre leur maintien à domicile.

**REMBOURSE PAR LES CAISSES  
MALADIES**

Les prestations de votre infirmière à  
domicile sont remboursées à 90% par  
l'assurance maladie de base.

**VOTRE INFIRMIERE A DOMICILE**

De Neuchâtel Ville à Bevaix  
Permanence téléphonique 7/7 de 8h00 à 20h00  
078 606 25 15  
contact@viad.care / [www.viad.care](http://www.viad.care)



Electricité  
Gaz naturel  
Chaleur  
Eau  
Éclairage public  
Installations électriques

[www.viteos.ch](http://www.viteos.ch)  
032 886 00 00

Neuchâtel  
032 886 0 111

La Chaux-de-Fonds  
032 886 0 111

Le Locle  
032 886 0 111

## Numéros de téléphone des comités

COMITE CANTONAL NEUCHATELOIS	Rémy Cosandey Tél. 032 913 38 08	L.-Robert 53, 2300 La Chx-de-Fds e-mail : remy.cosandey@gmail.com
SECTION DE NEUCHATEL	Rose-Marie Jacot Tél. 032 724 14 25	Case postale 1749, 2001 Neuchâtel e-mail : romy45@windowslive.com
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS	Anne-Marie Genin Tél. 032 913 09 86	L.-Robert 76, 2300 La Chx-de-Fds e-mail : gamgenin@gmail.com
SECTION DU VAL-DE-TRAVERS	Margrit Stähli Tél. 032 863 16 18	Rue de la Gare 14, 2105 Travers e-mail : stachli-mentha@net2000.ch
SECTION DU LOCLE	Denis de la Reussille Tél. 032 931 76 27	Rue du Foyer 39, 2400 Le Locle e-mail : denis.delareussille@ne.ch

e-mail : [avivo-neju@net2000.ch](mailto:avivo-neju@net2000.ch)  
Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel - 2ème étage

► appelez-nous au 032 725 78 60 tous les mardis matin de 9h à 11h ◀  
ou par mail : [avivo.perm@net2000.ch](mailto:avivo.perm@net2000.ch)

Notre Permanence Sociale est là pour vous aider et vous orienter !!  
Pour tous les problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires,  
l'assurance-maladie, les problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.



Visitez notre site internet

[www.avivo-neju.ch](http://www.avivo-neju.ch)



**Le petit ami  
des animaux**

Faites-vous plaisir  
**Abonnez-vous!**

Faites plaisir à un enfant  
**Abonnez-le!**

Le Petit Ami des Animaux  
ne coûte que CHF 29.-  
par année (10 numéros)

Découvrez un animal chaque mois avec  
**LE JOURNAL DE TOUTE LA FAMILLE**



**BON POUR UN NUMÉRO GRATUIT**

Pour tout renseignement :  
Le Petit Ami des Animaux  
Case postale 57  
2003 Neuchâtel  
Tél : 032 731 33 14  
E-mail : [info@paa.ch](mailto:info@paa.ch)  
[www.paa.ch](http://www.paa.ch)

---



GASSER  
MEDIA

Dynamic Publishing

Adresse

Gasser Media  
Jambe-Ducommun 6a  
CH-2400 Le Locle

Contact

Tél. +41 32 933 00 33  
[info@gasser-media.ch](mailto:info@gasser-media.ch)  
[www.gasser-media.ch](http://www.gasser-media.ch)